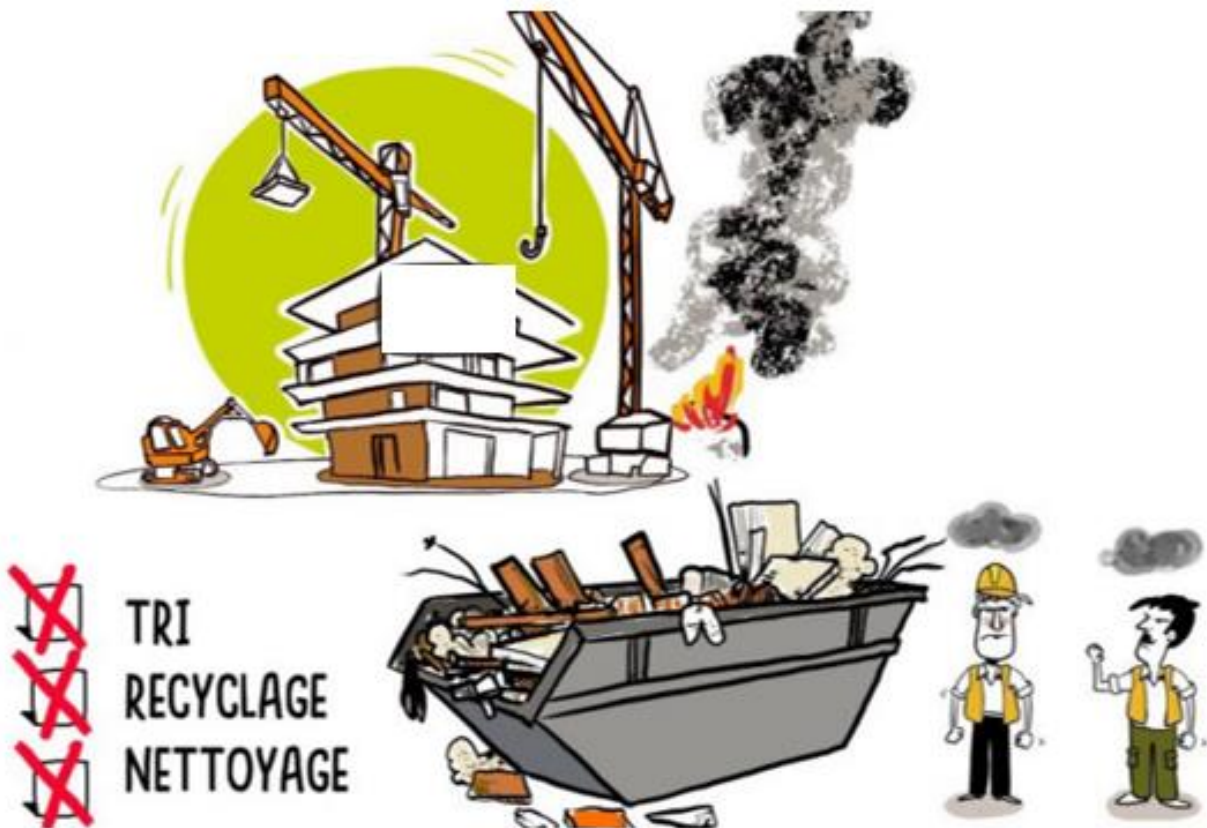




# LES FILIERES DE DECHETS DU BTP EN GUADELOUPE

## GUADELOUPE

Mise à jour le 17.11.21



## ZOOM SUR L'EVOLUTION DE LA FILIERE

La question sur le devenir des déchets en Guadeloupe revient régulièrement dans tous les secteurs.

Que ce soit dans le secteur de la Construction que dans d'autres secteurs, les entreprises rencontrent parfois des difficultés à trier leurs déchets et à suivre leurs filières de traitement et de valorisation en Guadeloupe.

Toutes les filières n'existent pas en Guadeloupe, il devient donc important de connaître les entreprises et les éco-organismes qui interviennent dans le réseau des déchets.

Vous trouverez dans ce document l'ensemble des déchets produits dans le secteur du BTP, les filières et entreprises de Guadeloupe qui en assurent le traitement et la valorisation conformes à la réglementation en vigueur.

L'objectif de ce document est d'aider les entreprises productrices de déchets à connaître le devenir de leur déchets et l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans le traitement des déchets.

## SOMMAIRE

### DEFINITION DES DECHETS

*Les déchets*

*Responsabilité du producteur de déchets*

### LES DECHETS DU BTP

*Déchets inertes*

*Déchets dangereux*

- Déchets d'amiante
- Terres souillées
- Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)
- Lampes et néons
- Déchets dangereux diffus
- Boues et résidus d'hydrocarbures
- Les boues des stations d'épuration

*Déchets non dangereux*

- Les palettes
- Les bois non dangereux
- Les déchets verts
- Les métaux ferreux et non ferreux
- Les plastiques
- Les papiers et cartons
- Les verres

### LES PRESTATAIRES GUADELOUPE

*Les entreprises de traitement et de valorisation*

*Les éco-organismes*

## LES DECHETS | DEFINITIONS REGLEMENTAIRES ET CATEGORIES

### DEFINITION DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

#### - Article L.541-1 du Code de l'Environnement

Un **déchet** est : « Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon ».

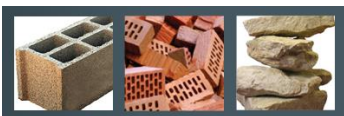
#### - Article L.541-2-1 du Code de l'Environnement

Un **déchet ultime** est : « un déchet qui n'est plus susceptible d'être réutilisé ou valorisé dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux ».

### LES CATEGORIES DE DECHETS

#### Les déchets inertes (DI)

Tout déchet qui ne subit aucune modification physique, chimique ou biologique importante, qui ne se décompose pas, ne brûle pas, ne produit aucune réaction et ne détériore pas les matières avec lesquelles il entre en contact d'une manière susceptible d'entraîner des atteintes à l'environnement ou à la santé humaine.



*Ex : béton, terre, gravats...*

#### Les déchets dangereux (DD)

Tout déchet qui présente une ou plusieurs des propriétés de dangers énumérées à l'annexe III de la Directive 2008/98/CE du Parlement Européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives.



*Ex : solvants, peintures, chiffons souillés...*

#### Les déchets non dangereux (DND)

Tout déchet non dangereux et non inerte. Ce peut-être des déchets communs aux entreprises ou des déchets spécifiques. On les appelle aussi DIB, déchets industriels banals.



*Ex : déchets verts, cartons...*

## LES DECHETS | LA RESPONSABILITE DU PRODUCTEUR DE DECHETS

### RESPONSABILITE DU PRODUCTEUR DE DECHETS

#### - *Article L.541-2 du Code de l'Environnement*

Tout **producteur** ou détenteur de **déchets** est tenu d'en assurer la gestion, conformément à la réglementation. Il est responsable jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers.

Plus simplement, les entreprises doivent veiller à choisir des filières conformes à la réglementation et s'assurer de leur élimination ou valorisation. Des dispositifs de traçabilité accompagne ce principe.

### RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR DE DECHETS (REP)

#### - *Dispositif de l'article L541-10 CE*

« En application du principe de responsabilité élargie du producteur, il peut être fait obligation aux producteurs, importateurs et distributeurs de ces produits ou de ces éléments et matériaux entrant dans leur fabrication de pouvoir ou de contribuer à la gestion des déchets qui en proviennent ».

Les producteurs, importateurs et distributeurs des produits visées par la REP peuvent assurer cette responsabilité selon un schéma individuel ou collectif, en mettant alors en place collectivement des éco-organismes qu'ils financent et auxquels ils transfèrent leurs obligations.

Il permet de demander au producteur d'un produit des mesures visant à :

- Concevoir un produit en limitant ses impacts sur l'environnement ;
- Réduire les déchets subsistant après son utilisation, à contribuer ou prendre en charge sa gestion ;
- Informer le public sur les conditions de réemploi ou de recyclage du produit.

### PRINCIPE POLLUEUR-PAYEUR

Les coûts de la gestion des déchets sont supportés par le producteur de déchet initial ou par le détenteur actuel ou antérieur des déchets.

## LES DECHETS DU BTP

### LES DECHETS INERTES

#### DEFINITION

Les déchets inertes sont des déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante. Ils ne brûlent pas, ne se décomposent pas, ne réagissent pas chimiquement ou physiquement, et ne peuvent pas nuire à l'environnement ou à la santé humaine en entrant en contact avec d'autres matières.

*Ex : béton, ciment, parpaings, carrelage, gravats,...*



#### MODE DE GESTION

Certains déchets inertes peuvent être réemployés directement sur place (ex : remblais) ou recyclés (ex : concassage) pour être réutilisés sur le même chantier ou sur d'autres chantiers.

#### Stockage

Ils sont stockés dans des bennes. Ils sont séparés des autres déchets métaux,



#### DEVENIR DU DECHET

Les déchets inertes qui ne sont pas réutilisés sur le chantier sont transportés vers une installation de valorisation (broyage, concassage) ou vers une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI).

#### PRESTATAIRES



#### Tri, regroupement

Gwada TP, SGB, SGEC, SGTP



#### Collecte et transport

VALOREG



#### Traitement et valorisation

Gwada TP, SGB, SGEC, SGTP/VALOREG

## LES DECHETS DU BTP

### LES DECHETS AMIANTES

#### DEFINITION

L'amiante est un matériau minéral naturel qui peut être tressé mélangé à divers liants pour gagner des propriétés de résistance à la chaleur ou d'isolant thermique et phonique. L'amiante en se désagrégeant présente des risques graves pour la santé.

#### 3 catégories de déchets amiantés :

- Déchets d'amiante **libre ou friable**, provenant de flocages et de calorifugeages
- Déchets d'amiante **lié** (sauf lors de manipulation : rénovation, déconstruction)
- **Les autres déchets** contenant de l'amiante



Son utilisation a été interdite le 1<sup>er</sup> Janvier 1997. Les déchets amiantés proviennent essentiellement des travaux de **rénovation, démolition et remplacement des anciens réseaux d'eau.**

#### MODE DE GESTION

Avant toute opératoire, un diagnostiqueur certifié repère les zones contenant de l'amiante.

#### Stockage

Dans des big bags prévus à cet effet complètement étanches et conditionnés par du personnel formé. Une étiquette amiante doit être apposée sur les emballages.

#### Transport

Les déchets amiantés sont mis dans un emballage supplémentaire munis d'un scellé numéroté. Ce sont des déchets dangereux.

#### DEVENIR DU DECHET

Un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA) doit être établi afin d'en assurer l'élimination.

#### PRESTATAIRES



**Collecte et transport**  
SOTRADOM, TSA SOGEDEX



**Tri et regroupement**  
SOTRADOM, TSA SOGEDEX, VALOREG  
MBE (Martinique Bâtiment, Environnement)



## LES DECHETS DU BTP

### LES TERRES SOUILLEES

#### DEFINITION

Les terres souillées sont les terres excavées lors de la dépollution des sites pollués (hydrocarbures, métaux lourds...).



#### MODE DE GESTION

Afin de déterminer le devenir de ces terres, des analyses doivent être réalisées.

##### Stockage

Dans des big bags prévus à cet effet

##### Collecte et transport

Ce sont des déchets dangereux : le transport doit se faire dans un centre de transit ou d'élimination agréé. La nature et la quantité de déchets doivent être mentionnées.

#### DEVENIR DU DECHET

En Guadeloupe, les terres souillées sont regroupées et reconditionnées pour être exportées vers la France Métropolitaine, où elles sont enfouies en Installation de Stockage de Déchets Dangereux (ISDD). Elles peuvent également être incinérées ou détoxiquées.

#### PRESTATAIRES



**Collecte et transport**  
SARP CARAIBES



**Tri et regroupement**  
SARP CARAIBES



## LES DECHETS DU BTP

### LES DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (DEEE)

#### DEFINITION

Un DEEE est un déchet d'équipement fonctionnant grâce à un courant électrique ou à un champ électromagnétique...

Ce terme regroupe les déchets suivants : climatiseurs, ampoules, perceuses, petits et gros électroménagers,...

#### MODE DE GESTION

Afin de déterminer le devenir de ces terres, des analyses doivent être réalisées.

##### Stockage

Triés séparément sur une dalle étanche ou dans des bacs prévus à cet effet.

##### Collecte et transport

Contact de l'éco-organisme Ecologic ou Recylum.



#### DEVENIR DU DECHET

En Guadeloupe, les D3E sont valorisés par la société AER.

#### PRESTATAIRES

##### Eco-organisme

Ecologic ou Recylum

##### Collecte et transport



Copame, Espaces Services, SNR, le broyeur mobile, SARP Caraïbes, Destruonline, Transport Brelle Carene



##### Tri et regroupement

AER, SARP Caraïbes, SITA Espérance, SNR



##### Traitement et valorisation

AER

## LES DECHETS DU BTP

### LES LAMPES ET LES NEONS

#### DEFINITION

Ce sont également des D3E mais qui suivent une filière de traitement indépendante des autres.

Ce sont des lampes à économie d'énergie qui ont une durée de vis plus longue et consomment moins d'énergie que les lampes à incandescence.

Ces lampes sont des déchets dangereux, elles contiennent du mercure.

#### MODE DE GESTION

L'éco-organisme Recylum organise sur tout le territoire un maillage de points d'apport volontaire, notamment chez les distributeurs professionnels et dans les établissements privés.

##### Stockage

Stocker séparément les lampes des autres déchets. Recylum met à disposition des conteneurs pour les lampes et les néons.

##### Collecte et transport

La collecte se fait suivant 2 flux distincts :

- Les tubes
- Toutes les autres lampes
- (sauf les ampoules à filament)



#### PRESTATAIRES

##### Eco-organisme

Recylum



##### Collecte et transport

SARP Caraïbes



##### Tri et regroupement

SARP Caraïbes

#### DEVENIR DU DECHET

En Guadeloupe, les lampes et néons sont regroupés et reconditionnés pour être exportés en France Métropolitaine où ils sont valorisés.

## LES DECHETS DU BTP

### LES DECHETS DANGEREUX DIFFUS

#### DEFINITION

Ce sont les déchets dangereux des entreprises produits en petites quantités.  
On y retrouve les peintures, les vernis, colles, produits chimiques, solvants, emballages, chiffons souillés...

#### MODE DE GESTION

##### Stockage

Les solvants sont stockés comme les produits chimiques :

- Sur bac de rétention
- En fonction de leur compatibilité
- Dans un local ventilé

##### Collecte et transport

Au-delà de 100kg de chargement par un transporteur déclaré en Préfecture.



#### DEVENIR DU DECHET

En Guadeloupe, les déchets dangereux diffus sont regroupés et reconditionnés puis exportés en France Métropolitaine pour être enfouis ou valorisés énergétiquement dans des installations dédiées aux déchets dangereux

#### PRESTATAIRES



**Collecte et transport**  
E Compagnie, SARP Caraïbes



**Tri et regroupement**  
SARP Caraïbes

## LES DECHETS DU BTP

### LES BOUES ET LES RESIDUS D'HYDROCARBURES

#### DEFINITION

Ce sont des déchets qui contiennent du pétrole ou des dérivés du pétrole.  
Ces déchets proviennent de l'entretien et du nettoyage d'installations de stockage de carburant, de séparateurs hydrocarbures...  
Ils peuvent également provenir de pollution accidentelle.

#### MODE DE GESTION

##### Stockage

Les déchets doivent être stockés sur rétention

##### Collecte et transport

Au-delà de 100kg de chargement, faire appel à un transporteur qui a déclaré son activité en Préfecture.

La collecte se fait par pompage à l'aide d'un camion hydrocureur.



#### DEVENIR DU DECHET

En Guadeloupe, les boues et résidus sont regroupés puis exportés en France Métropolitaine pour être enfouis ou valorisés énergétiquement.

#### PRESTATAIRES

##### Collecte et transport



SARP Caraïbes  
Karukera Assainissement



##### Tri et regroupement

SARP Caraïbes  
Karukera Assainissement

## LES DECHETS DU BTP

### LES BOUES DES STATIONS D'EPURATION

#### DEFINITION

Ce sont les boues résiduelles de station d'épuration. C'est l'origine et la composition des boues qui vont déterminer leur dangerosité. Leur teneur en matière sèche (siccité) et leur caractéristiques chimiques vont conditionner leur filière d'élimination.

#### MODE DE GESTION

##### Stockage

Les boues sont conditionnées pour limiter le volume à transporter et pour limiter l'impact environnemental. Avant leur collecte, leur teneur en eau est diminuée.

##### Collecte et transport

Au-delà de 500kg de chargement, faire appel à un transporteur qui a déclaré son activité en Préfecture.

Les boues doivent d'abord être analysées pour vérifier leur acceptabilité sur plateforme de compostage



#### DEVENIR DU DECHET

En Guadeloupe, les boues et résidus sont regroupés puis exportés en France Métropolitaine pour être enfouis ou valorisés énergétiquement.

#### PRESTATAIRES



##### Collecte et transport

SARP Caraïbes  
Karukera Assainissement



##### Tri et regroupement

SITA VERDE



##### Traitement et valorisation

SITA VERDE

## LES DECHETS DU BTP

### LES PALETTES

#### DEFINITION

Elles sont essentiellement utilisées pour le transport de marchandises pour faciliter la manutention par des élévateurs.

Les plus utilisées en Guadeloupe sont les « palettes Europe » ou « EUREPAL ». Elles subissent un traitement thermique pour limiter la propagation de nuisibles lors de l'exportation de marchandises.

#### MODE DE GESTION

##### Stockage

Les palettes Europe sont consignées et donc échangeables, elles sont reprises par le fournisseur. Les palettes de couleur sont généralement louées et doivent être restituées.

##### Collecte et transport

Au-delà de 500kg de chargement, faire appel à un transporteur qui a déclaré son activité en Préfecture.



#### DEVENIR DU DECHET

Les palettes consignées en bon état sont réemployées par KARUPAL, elles peuvent également être reconditionnées et réparées en vue de leur réemploi ou leur revente. Celles qui sont dégradées sont utilisées pour fabriquer des composteurs, des abris...

Le bois de palette peut également suivre une filière de valorisation matière sur les installations d'ECODEC (GwadaBwa), de valorisation organique sur la plate-forme de compostage de Sita Verde, et énergétique sur les installations d'Albioma.

#### PRESTATAIRES

##### Collecte et transport

CEA Eurl Claudéon, Copame, Espaces Services, Guadeloupe propreté, JTPE, Karupal, KM3 développement-Environnement, Racoon Eco, ROM, SGSE Environnement, Solutions déchets



##### Tri et regroupement



Caribéenne de recyclage, Ecodec, Karupal, Sita Verde



##### Traitement et valorisation

Ecodec, Karupal, Sita Verde



## LES DECHETS DU BTP

### LES BOIS NON DANGEREUX

#### DEFINITION

3 classes de bois au terme de la réglementation :

- Classe A : bois non traités, propres sans peinture ou vernis (palettes, caisses, poutres...). => Vu sur la fiche précédente.
- Classe B : traités mais non dangereux (panneaux, bois de coffrage, fenêtre...)
- Classe C : traités, autoclavés et imprégnés de sels métalliques. Ils sont considérés comme des déchets dangereux. Ces bois sont rares en Guadeloupe, en dehors des poteaux téléphoniques gérés par EDF.

#### MODE DE GESTION

##### Stockage

Les déchets sont stockés dans des bennes prévues à cet effet.

##### Collecte et transport

Au-delà de 500kg de chargement, faire appel à un transporteur qui a déclaré son activité en Préfecture.



#### DEVENIR DU DECHET

Le bois non dangereux est enfoui en Guadeloupe en ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux), à l'exception du bois présent dans les déchets verts et des palettes.

#### PRESTATAIRES

##### Collecte et transport

CEA Eurl Claudéon, Copame, Espaces Services, Guadeloupe propreté, JTPE, KM3 développement-Environnement, Racoon Eco, ROM, SGSE Environnement, Solutions déchets



##### Tri et regroupement

Caribéenne de recyclage



##### Traitement et valorisation

Sita Verde



## LES DECHETS DU BTP

### LES DECHETS VERTS

#### DEFINITION

Ce sont de biodéchets : déchets non dangereux biodégradables. Ils sont issus de l'entretien des espaces verts, des tailles d'arbustes...

#### MODE DE GESTION

##### Stockage

Les déchets sont stockés dans des bennes prévues à cet effet.

##### Collecte et transport

Au-delà de 500kg de chargement, faire appel à un transporteur qui a déclaré son activité en Préfecture.



#### DEVENIR DU DECHET

En Guadeloupe, les déchets verts sont valorisés sous forme de compost. Le compost est utilisé localement pour l'agriculture.

#### PRESTATAIRES

##### Collecte et transport

CEA Eurl Claudéon, Copame, Espaces Services, Guadeloupe propreté, JTPE, KM3 développement-Environnement, Racoon Eco, ROM, SGSE Environnement, Solutions déchets



##### Tri et regroupement

Sita Verde, SEREG



##### Traitement et valorisation

Sita Verde, SEREG

## LES DECHETS DU BTP

### LES METAUX FERREUX ET NON FERREUX

#### DEFINITION

Les métaux ferreux sont constitués de fer pur ou faiblement allié (fonte ou acier). Les métaux non ferreux comprennent tous les métaux à l'exception du fer. Ce sont principalement l'aluminium, le cuivre, le plomb, le zinc...

#### MODE DE GESTION

##### Stockage

Les déchets sont stockés dans des bennes prévues à cet effet.

##### Collecte et transport

Au-delà de 500kg de chargement, faire appel à un transporteur qui a déclaré son activité en Préfecture.



#### DEVENIR DU DECHET

En Guadeloupe, les déchets de métaux sont regroupés et conditionnés puis exportés pour être valorisés.

#### PRESTATAIRES

##### Collecte et transport

Antares, CEA Eurl Claudéon, Copame, Entreprise Desfontaines, Espaces Services, Guadeloupe propreté, JTPE, PER Antilles, ROM, SGSE, SGSM Environnement, Solutions déchets



##### Tri et regroupement

Antares, Caribéenne de recyclage, AER, SNR, Valoreg

## LES DECHETS DU BTP

### LES PLASTIQUES

#### DEFINITION

Les déchets plastiques retrouvés dans le secteur de la construction sont ceux des emballages (films transparents...), les chutes de fabrication, les tuyaux de canalisation...

#### MODE DE GESTION

##### Stockage

Les déchets sont stockés dans des bennes prévues à cet effet.

##### Collecte et transport

Au-delà de 500kg de chargement, faire appel à un transporteur qui a déclaré son activité en Préfecture.



#### DEVENIR DU DECHET

En Guadeloupe, plusieurs filières existent :

- Plastique PEHD : recyclé en dalle de stabilisation de sol réutilisés en Guadeloupe (parkings, espaces verts...);
- Plastique PET : part en usine de préforme (en Martinique) où il sert à fabriquer de nouvelles bouteilles d'eau ;
- Les autres types de plastique sont soit conditionnés et exportés en France Métropolitaine pour une valorisation matière

#### PRESTATAIRES

##### Collecte et transport

Caribéenne de recyclage, CEA Eurl Claudéon, Copame, Destruonline, Espaces Services, Guadeloupe propreté, Propreté 2000, Racoon Eco, ROM, SGSE Environnement, Solutions déchets



##### Tri et regroupement

Caribéenne de recyclage , ECODEC



##### Traitement et valorisation

ECODEC



## LES DECHETS DU BTP

### LES PAPIERS ET CARTONS

#### DEFINITION

Les déchets de papiers et cartons ont plusieurs origines :

- Papier de bureau,
- Cartons d'emballages,
- Chute de fabrication/transformation

#### MODE DE GESTION

##### Stockage

Les déchets sont stockés dans des bennes prévues à cet effet, à l'abri des intempéries. Ils peuvent être pliés ou compactés pour réduire le volume de stockage.

##### Collecte et transport

Au-delà de 500kg de chargement, faire appel à un transporteur qui a déclaré son activité en Préfecture.



#### DEVENIR DU DECHET

Après avoir été regroupés et conditionnés en balles, les papiers et les cartons sont exportés pour être recyclés par les papetiers.

#### PRESTATAIRES

##### Collecte et transport

CEA Eurl Claudéon, Copame, Destruonline, Espaces Services, Guadeloupe propreté, JTPE, Le broyeur mobile, Racoon Eco, ROM, SGSE  
Environnement, Solutions déchets



##### Tri et regroupement

Caribéenne de recyclage , ECODEC



##### Traitement et valorisation

ECODEC



## LES DECHETS DU BTP

### LES VERRES

#### DEFINITION

Les déchets de verre ont des origines multiples :

- Le verre plat : vitrages,
- Le verre creux : bouteilles et autres contenants,
- Le verre technique : ampoules, écran cathodiques...

#### MODE DE GESTION

##### Stockage

Les déchets sont stockés dans des bennes prévues à cet effet.

##### Collecte et transport

Au-delà de 500kg de chargement, faire appel à un transporteur qui a déclaré son activité en Préfecture.



#### DEVENIR DU DECHET

En Guadeloupe, le verre trié est regroupé et valorisé chez AER pour devenir une matière secondaire.

Le gravier ou sable de verre obtenu est utilisé localement en technique routière pour la conception de bloc béton ou encore en remblai si autorisé sur les chantiers.

Ce sable de verre est appelé calcin.

#### PRESTATAIRES

##### Collecte et transport

Antares, CEA Eurl Claudéon, Copame, Entreprise Desfontaines, Espaces Services, Guadeloupe propreté, JTPE, PER Antilles, ROM, SGSE Environnement, SGSGM Environnement, Solutions déchets



##### Tri et regroupement

AER



##### Traitement et valorisation

AER

## LES PRESTATAIRES DECHETS GUADELOUPE ET AUTRES INTERVENANTS BTP

\*Source : ADEME Guadeloupe

### A

#### ADEME

Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie  
de la Guadeloupe

- ☎ Rue Ferdinand Forest  
97122 BAIE-MAHAULT
- ☎ 0590 26 78 05
- ☎ guadeloupe.ademe.fr

#### AER

Antilles Énergie Recyclage

- ☎ Zone Industrielle de Jaula  
97129 LAMENTIN
- ☎ 0590 28 29 10  
0590 28 29 16
- ☎ contact@aer-metal.com
- ☎ www.energipole-group.com/aer

Centre de tri et regroupement de  
métaux, verres, DEEE. Centre VHU

#### Agrivalor Guadeloupe

- ☎ Espace régional agricole  
de Convenance - BP 35  
97122 BAIE-MAHAULT cedex
- ☎ 0590 25 17 34
- ☎ tadi.s@chambagri.fr

Collecte et traitement de déchets  
de l'agro fourmiture

#### Air Liquide (SOGIG)

- ☎ ZI Bergevin  
97163 POINTE-À-PITRE
- ☎ 0590 89 47 47 / 0590 90 15 46
- ☎ sandrine.adolphe@airliquide.com

Regroupement de déchets de fluides  
frigorigènes

#### Antares

- ☎ 9, lot via verte  
Voie Verte - ZI de Jarry  
97122 BAIE-MAHAULT
- ☎ 0590 41 91 90 / 0590 91 33 76
- ☎ cl.sgtp@orange.fr

Collecte, transport et broyage de  
déchets métalliques

#### ANTEA

- ☎ Rue des 1000 fleurs  
97139 ABYMES
- ☎ 0590 47 17 06 / 0590 47 17 13
- ☎ guadeloupe-fr@anteagroup.com
- ☎ www.anteagroup.fr

Bureau d'étude

#### Assistance Conseil SPS Etudes et suivi

- ☎ 19, rés. Lagon bleu  
Morne Ninine  
97190 LE GOSIER
- ☎ 0590 90 81 51
- ☎ info@acs.es.fr

Bureau d'étude

#### Association des Moyennes et Petites Industries de la Guadeloupe

- ☎ Rue Pierre et Marie Curie  
97122 BAIE-MAHAULT
- ☎ 0590 25 06 28
- ☎ www.industrieguadeloupe.com

#### Auto Casse

- ☎ Imp. G. Claude - ZI de Jarry  
97122 BAIE-MAHAULT
- ☎ 0590 38 09 75 / 0590 38 09 81
- ☎ garage-laurent@wanadoo.fr

Centre VHU

#### Auto casse plus

- ☎ Boisripeaux  
97139 ABYMES
- ☎ 0590 83 55 61 / 0590 24 36 97
- ☎ olivier-del@hotmail.fr

Centre VHU

### B

#### Bokant' Kanawa

- ☎ Zone Industrielle de Desmarais  
97134 SAINT-LOUIS
- ☎ 0590 83 56 23
- ☎ administration.apaei@gmail.com

Recyclerie

### C

#### C2D consulting

- ☎ Christelle DIOCHOT-DESPOIS  
Facilitateur local éco-organismes
- ☎ Hauteur Lézarde  
97170 Petit-Bourg
- ☎ 0690 76 58 86
- ☎ christelle.diochot@gmail.com

Facilitateur en Guadeloupe des Eco-  
Organismes RECYLUM, ECOLOGIC,  
PV CYCLE, COREPILE, ECO-MOBILIER  
et DASTRI

#### C2R

- ☎ 35, rés. Karukéra  
Bd de la Caraïbe  
97110 POINTE-À-PITRE
- ☎ 0590 21 48 48 / 0590 21 48 47
- ☎ c2r.gpe@cr2-urba.fr

Bureau d'étude

## LES PRESTATAIRES DECHETS GUADELOUPE ET AUTRES INTERVENANTS BTP

\*Source : ADEME Guadeloupe

### Canon Hygiène

- ☛ Centre d'Affaires l'Agence Bonne Mère  
97115 SAINTE-ROSE
- ☛ 0590 28 57 65 / 0590 28 57 71
- ☛ canon.phr@gmail.com
- ☛ canonhygiene.gp

Collecte de DASRI

### Caribes Environnement Développement

- ☛ Villa Ecopolis - La retraite  
97122 BAIE-MAHAULT
- ☛ 0590 94 65 93 / 0590 94 65 59
- ☛ carenv.dev@environet.fr

Bureau d'étude

### Caribéenne de recyclage

- ☛ Imp. J Fournier - ZI Jarry  
97122 BAIE-MAHAULT
- ☛ 0590 38 57 29 / 0590 26 62 94
- ☛ ad.caribeenne@orange.fr

Collecte, transport, tri et traitement de déchets non dangereux

### Caritran

- ☛ ZAC de Valkanaers  
97113 GOURBEYRE
- ☛ 0590 81 71 16 / 0590 81 71 91
- ☛ gombo@hotmail.com
- ☛ www.gombo971.fr

Centre VHU et vente de pièces détachées

### CCI des Îles de la Guadeloupe

- ☛ Rue Félix Éboué  
97159 POINTE-À-PITRE
- ☛ 0590 93 76 00
- ☛ contact@guadeloupe.cci.fr
- ☛ www.guadeloupe.cci.fr

### CEA EURL CLAUDEON

- ☛ Salle d'Asile - ZA de la Bretelle  
97139 ABYMES
- ☛ 0690 69 36 23
- ☛ claudeon.cdpe@orange.fr

Collecte et transport de déchets non dangereux et inertes. Fourniture de bennes

### Chambre d'agriculture de la Guadeloupe

- ☛ Espace régional agricole de Convenance - BP35  
97122 BAIE-MAHAULT
- ☛ 0590 25 17 17

### Chambre des métiers et de l'artisanat de la Guadeloupe

- ☛ 30, av. du Général de Gaulle Raizet  
97139 ABYMES
- ☛ 0590 91 85 85
- ☛ www.cmarguadeloupe.org

### Citeo

- ☛ 50, bd Haussmann  
75009 PARIS
- ☛ 0181 69 06 00
- ☛ contact@citeo.com
- ☛ www.citeo.com

Éco-organisme pour les emballages et les papiers imprimés

### Conseil Départemental de la Guadeloupe

- ☛ Morne Miquel  
97110 POINTE-À-PITRE
- ☛ 0590 93 78 00
- ☛ www.cg971.fr

### Conseil Régional de la Guadeloupe

- ☛ Av. Paul Lacave  
97100 BASSE-TERRE
- ☛ 0590 80 40 40
- ☛ www.regionguadeloupe.fr

### Copame

- ☛ Section Cambrefort - BP 136  
97130 CAPESTERRE BELLE-EAU
- ☛ 0590 86 47 00 / 0590 86 47 40
- ☛ lacopame@orange.fr

Collecte et transport de déchets dangereux et non dangereux. Fourniture de bennes

### Corepile

- ☛ Christelle DIOCHOT-DESPOIS  
Facilitateur local
- ☛ Hauteur Lézarde  
97170 Petit-Bourg
- ☛ 0690 76 58 86
- ☛ christelle.diochot@gmail.com
- ☛ www.corepile.fr

Éco-organisme pour les piles et accumulateurs

### Cyclamed

- ☛ 68, bd Flandrin  
75116 PARIS
- ☛ 01 53 70 02 70 / 01 53 70 88 11
- ☛ cyclamed@wanadoo.fr
- ☛ www.cyclamed.org

Éco-organisme pour les déchets issus de médicaments



\*Source : ADEME Guadeloupe

### D

#### DAAF

Direction de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt  
de Guadeloupe

- 📍 Parc d'activités la Providence  
ZAC de Dothémare  
97139 ABYMES
- ☎ 0590 99 43 43
- 🌐 [www.daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr](http://www.daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr)

#### DEAL

Direction de l'Environnement  
de l'Aménagement et du Logement  
de la Guadeloupe

- 📍 Route de St Phy  
97102 BASSE-TERRE
- ☎ 0590 99 43 43
- 🌐 [www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr](http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr)

#### Destru Online

- 📍 ZA Petit Pérou - Lot 7  
97139 ABYMES
- ☎ 0590 91 34 42 / 0590 91 37 97
- ✉ [contact@destruonline.com](mailto:contact@destruonline.com)
- 🌐 [www.destruonline.com](http://www.destruonline.com)

Collecte et transport de déchets  
dangereux et non dangereux.  
Fourniture de bennes

### E

#### E Compagnie

- 📍 24, lot Vince - ZA Arnouville  
97170 PETIT-BOURG
- ☎ 0590 25 14 24 / 0590 25 15 45
- ✉ [ecompanie.guadeloupe@ecompanie.com](mailto:ecompanie.guadeloupe@ecompanie.com)
- 🌐 [www.ecompanie-guadeloupe.fr](http://www.ecompanie-guadeloupe.fr)

Collecte, tri et regroupement de  
déchets dangereux. Banalisation  
des DASRI

#### Eco concept Caraïbes

- 📍 ZI de Jarry  
97122 BAIE-MAHAULT
- ☎ 0690 07 30 40
- ✉ [eco2c.pg@gmail.com](mailto:eco2c.pg@gmail.com)

Bureau d'étude

#### Eco nou menm

- 📍 Chemin des éclaireurs  
Anse à la gourde  
Pointe des châteaux  
97118 SAINT-FRANÇOIS
- ☎ 0690 11 26 97
- ✉ [econoumenm@hotmail.fr](mailto:econoumenm@hotmail.fr)

Collecte et régénération  
de cartouches d'encre

#### Eco Toner Antilles

- 📍 Rue Henri Becquerel  
97122 BAIE-MAHAULT
- ☎ 0590 21 41 83 / 0590 21 43 67
- ✉ [planetecotoner@live.fr](mailto:planetecotoner@live.fr)

Collecte et régénération  
de cartouches d'encre

#### Ecodec

- 📍 Carrefour de Grand Camp  
97142 ABYMES
- ☎ 0590 22 44 66 / 0590 22 44 60
- ✉ [contact@ecodec.fr](mailto:contact@ecodec.fr)
- 🌐 [energipole-group.com/ecodec](http://energipole-group.com/ecodec)

Centre de tri de déchets industriels et  
d'emballages ménagers. Valorisation  
des pneumatiques

#### Ecologic

- 📍 Christelle DIOCHOT-DESPOIS  
Facilitateur local
- 📍 Hauteur Lézarde  
97170 Petit-Bourg
- ☎ 0690 76 58 86
- ✉ [christelle.diochot@gmail.com](mailto:christelle.diochot@gmail.com)
- 🌐 [www.eco-systemes.fr](http://www.eco-systemes.fr)

Éco-organisme pour les DEEE

#### Eco-systèmes

- 📍 Christelle DIOCHOT-DESPOIS  
Facilitateur local
- 📍 Hauteur Lézarde  
97170 Petit-Bourg
- ☎ 0690 76 58 86
- ✉ [christelle.diochot@gmail.com](mailto:christelle.diochot@gmail.com)
- 🌐 [www.eco-systemes.fr](http://www.eco-systemes.fr)

Éco-organisme pour les DEEE

#### Eco-mobilier

- 📍 Christelle DIOCHOT-DESPOIS  
Facilitateur local
- 📍 Hauteur Lézarde  
97170 Petit-Bourg
- ☎ 0690 76 58 86
- ✉ [christelle.diochot@gmail.com](mailto:christelle.diochot@gmail.com)
- 🌐 [www.eco-mobilier.fr](http://www.eco-mobilier.fr)

Éco-organisme pour les déchets  
d'ameublement

#### Entreprise Desfontaines

- 📍 Gros Morne Dolé  
97113 GOURBEYRE
- ☎ 0690 34 75 25
- ✉ [darlyjosie@orange.fr](mailto:darlyjosie@orange.fr)

Collecte et transport de déchets  
métalliques

\*Source : ADEME Guadeloupe

	G	H
<p><b>EODD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>BP2169 97195 Jarry</li> <li>0590 90 80 55</li> <li>www.eodd.fr</li> </ul> <p>Bureau d'étude</p>	<p><b>Garage Yeponde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lotissement Vince 97 170 PETIT-BOURG</li> <li>0690 35 59 52</li> <li>cassee.auto.yeponde@orange.fr</li> </ul> <p>Centre VHU</p>	<p><b>H3C</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>17, rue Georges Eucharis ZFU Dillon 97200 FORT-DE-FRANCE</li> <li>0596 73 84 20</li> <li>www.h3c-caraibes.fr</li> </ul> <p>Bureau d'étude</p>
<p><b>Espaces Services</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Impasse Fournier - ZI de Jarry 97122 BAIE-MAHAULT</li> <li>0590 26 89 40 / 0590 26 62 92</li> <li>secretariat@espaceservice.fr</li> </ul> <p>Collecte et transport de déchets non dangereux et Inertes. Fourniture de bennes</p>	<p><b>Gazdom</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1691, rue Henri Bequerel - ZI Jarry 97122 BAIE-MAHAULT Cedex</li> <li>0590 80 24 24</li> <li>contact971@gazdom.fr</li> <li>gazdom.fr</li> </ul> <p>Regroupement et reconditionnement de fluides frigorigènes</p>	<p><b>HES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Route de Caduc Doubs 97139 ABYMES</li> <li>0690 32 30 89</li> <li>service-hygiene@hes.gp</li> </ul> <p>Collecte de DASRI. Fourniture de bennes</p>
<p><b>Euro Environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>30, rue Ferdinand Forest Imm. Challenger 2 BDAF local n° B09 97122 BAIE-MAHAULT</li> <li>0590 81 32 60 / 0590 86 98 54</li> <li>euro.environnement@gmail.com</li> </ul> <p>Collecte et transport de déchets non dangereux</p>	<p><b>Groupeement Pharmaceutique Guadeloupéen (GPG)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lot 16 Morne Vergain 97139 ABYMES</li> <li>0590 21 37 20 / 0590 91 17 95</li> <li>j.laplanche@gpgsa.com</li> </ul> <p>Grossiste répartiteur de médicament. Fourniture de bennes</p>	<p><b>HSE CONSULTING</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sofala 97115 SAINTE-ROSE</li> <li>0768 36 32 21</li> <li>office@hse.cc</li> </ul> <p>Bureau d'étude</p>
<p><b>Explicit</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>ZAC Colin 97170 PETIT-BOURG</li> <li>0590 94 34 70</li> <li>agil@explicit.fr</li> <li>www.explicit.fr</li> </ul> <p>Bureau d'étude</p>	<p><b>Guadeloupe Propreté</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Imp. Augustin Fresnel - ZI Jarry 97122 BAIE-MAHAULT</li> <li>0590 21 70 70 / 0590 21 86 30</li> <li>guadeloupeproprete@wanadoo.fr</li> </ul> <p>Collecte et transport de déchets non dangereux et inertes. Fourniture de bennes</p>	<p><b>Ink'Caraiibes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>9, rue Nobel 97122 BAIE-MAHAULT</li> <li>0590 94 59 56 / 0590 94 59 56</li> <li>inkjarry@hotmail.fr</li> </ul> <p>Régénération de cartouches d'encre</p>
<p><b>F</b></p> <p><b>Fédération Régionale du bâtiment et des travaux publics en Guadeloupe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Impasse Emile DESSOUT 97122 BAIE MAHAULT</li> <li>0590 38 18 80</li> <li>www.ffbatiment.fr</li> </ul>	<p><b>Gwada TP</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pères-Blancs - Lieu dit Coton 97123 BAILLIF</li> <li>0590 80 35 21 / 0590 80 36 21</li> <li>contact@gwadatp.fr</li> <li>www.gwadatp.fr</li> </ul> <p>Collecte, transport et valorisation de déchets inertes</p>	<p><b>J</b></p> <p><b>JTPE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Section Cocoyer 97160 LE MOULE</li> <li>0590 38 11 82 / 0590 38 04 25</li> <li>tpjanky@orange.fr</li> </ul> <p>Collecte et transport de déchets non dangereux et inertes. Fourniture de bennes</p>

## LES PRESTATAIRES DECHETS GUADELOUPE ET AUTRES INTERVENANTS BTP

\*Source : ADEME Guadeloupe

K	L	O
<p><b>Karukera assainissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Salle d'Asile Petit Pérou 97139 ABYMES</li> <li>0590 20 00 20 / 0590 20 12 08</li> <li>karukeraassainissement@wanadoo.fr</li> <li>www.karukera-assainissement.fr</li> </ul> <p><i>Collecte et transport des boues de STEP et d'hydrocarbures</i></p>	<p><b>La compagnie des encres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>3, Imm. Kaiekhos 97118 SAINT-FRANCOIS</li> <li>0590 88 74 96</li> <li>inksaintfrancois@hotmail.fr</li> <li>www.laciedesencres.com</li> </ul> <p><i>Régénération de cartouches d'encre</i></p>	<p><b>Observatoire des déchets de la Guadeloupe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rue Ferdinand Forest 97122 BAIE-MAHAULT</li> <li>0590 26 78 05</li> <li>www.dechets-guadeloupe.fr</li> </ul>
<p><b>Karukera recyclage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Zone industrielle Calebassier 97128 SAINT-CLAUDE</li> <li>0690 37 52 21</li> <li>tbertin@karukerarecyclage.com</li> </ul> <p><i>Centre VHU</i></p>	<p><b>Le Broyeur mobile</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lacroix - 201, rés. Les Filaos 97139 ABYMES</li> <li>0590 93 82 81 / 0590 20 63 98</li> <li>lebroyeurmobile@orange.fr</li> </ul> <p><i>Collecte et transport de déchets non dangereux. Fourniture de bennes</i></p>	<p><b>P</b></p> <p><b>PER Antilles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Boyer 97129 LAMENTIN</li> <li>0590 94 86 35</li> <li>adams.jm@orange.fr</li> </ul> <p><i>Collecte et transport de déchets métalliques. Centre de regroupement de DEEE et déchets métalliques</i></p>
<p><b>Karupal</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sainte-Claire 97128 GOYAVE</li> <li>0590 81 40 59 / 0590 81 40 59</li> <li>admin@karupal.com</li> <li>www.karupal.com</li> </ul> <p><i>Collecte, réparation et réemploi de palettes usagées</i></p>	<p><b>M</b></p> <p><b>MBE</b></p> <p><b>Martinique Bâtiment Environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>15, rue Georges Eucharis Lotissement Stade de DILLON 97200 FORT-DE-FRANCE</li> <li>0596 60 57 30</li> <li>mbe_972@orange.fr</li> <li>www.desamiantage-martinique-guadeloupe-guyane.fr</li> </ul> <p><i>Travaux de désamiantage</i></p>	<p><b>Plastic Omnium Caraïbes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Imp. Augustin Fresnel 97122 BAIE-MAHAULT</li> <li>0590 26 63 66 / 0590 23 12 25</li> <li>poc@plasticomnium.com</li> <li>www.plasticomnium-caraibes.com</li> </ul> <p><i>Location et vente de bacs roulants</i></p>
<p><b>Kazabrok</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>47, rue des Amandiers 97139 ABYMES</li> <li>0590 48 38 20</li> <li>kazabrok@gmail.com</li> </ul> <p><i>Recyclerie</i></p>	<p><b>Medicli'net</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dugazon de Bourgogne 7, Imm. Topaz lmo 97139 ABYMES</li> <li>0590 88 16 21 / 0590 85 06 96</li> <li>contact@mediclinet.com</li> <li>www.mediclinet.com</li> </ul> <p><i>Collecte de DASRI. Fourniture de bennes</i></p>	<p><b>Préfecture de la Guadeloupe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Palais d'Orléans - Rue Lardenoy 97100 BASSE-TERRE</li> <li>0590 99 39 00</li> <li>www.guadeloupe.pref.gouv.fr</li> </ul>
<p><b>KM3 Développement - Environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Route de Cardonnet 97114 TROIS-RIVIÈRES</li> <li>0690 36 47 24</li> <li>km3sarl@gmail.com</li> </ul> <p><i>Collecte et transport de déchets non dangereux et inertes. Fourniture de bennes</i></p>		<p><b>Proprete 2000 SARL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bretelle Salle d'Asile ZA Petit Pérou 97139 ABYMES</li> <li>0590 20 78 46 / 0590 20 29 95</li> <li>proprete-2000@wanadoo.fr</li> </ul> <p><i>Collecte et transport de déchets non dangereux</i></p>



## LES PRESTATAIRES DECHETS GUADELOUPE ET AUTRES INTERVENANTS BTP

\*Source : ADEME Guadeloupe

### Q

#### QSEPTION

- Chemin de Cocoyer  
97129 LAMENTIN
- 0590 94 87 75 / 0690 08 00 33
- xavier.sambar@qseption.com

Bureau d'étude

### R

#### Racoon Eco

- Rue Gambetta  
97117 PORT-LOUIS
- 0590 28 01 36 / 0690 49 44 28
- racooneco@gmail.com

Collecte et transport de déchets non dangereux et inertes. Fourniture de bennes

#### Recylum

- Christelle DIOCHOT-DESPOIS  
Facilitateur local
- Hauteur Lézarde  
97170 Petit-Bourg
- 0690 76 58 86
- christelle.diochot@gmail.com
- www.recylum.com

Éco-organisme pour les lampes et néons et pour les DEEE professionnels

#### Recycledom

- Durivage  
97180 SAINTE ANNE
- 0690 59 27 93
- patrice.ibene@recycledom.com
- www.recycledom.com

Collecte les huiles alimentaires

### ROM

- Rue Alfred Lumière - ZI Jarry  
97122 BAIE-MAHAULT
- 0590 26 64 99
- romgp@hotmail.com

Collecte et transport de déchets non dangereux et inertes. Fourniture de bennes

### S

#### Sainte Rose Auto

- Morne Rouge  
97115 SAINTE-ROSE
- 0590 23 28 93 / 0690 56 09 77
- sainte-rose-auto@wanadoo.fr

Centre VHU

#### SARP Caraïbe

- Voie principale - BP 2216  
97196 JARRY Cedex
- 0590 38 30 38 / 590 38 30 39
- sarp.usine@wanadoo.fr
- www.sarpcaraibe.fr

Collecte et transport de déchets dangereux. Centre de regroupement de déchets dangereux

#### Seche Healthcare

- 24, lot Vince Arnouville  
97170 PETIT-BOURG
- 0590 81 10 24
- j.williams@groupe-seche.com
- www.groupe-seche.com

Banalisation des DASRI

### SEREG

- Lieu dit Morne Poirier  
97122 BAIE-MAHAULT
- 0590 26 64 99
- social.sbmt@orange.fr

Installation de compostage de déchets verts

### SGB

- Rue Alfred Lumière - ZI Jarry  
97122 BAIE-MAHAULT
- 0590 25 27 26 / 0590 26 75 79
- christophe.beneton@gbh.fr

Valorisation de déchets inertes

### SGEC

- Rue de L'Industrie  
97122 BAIE-MAHAULT
- 0590 26 65 02 / 0590 26 64 43
- sgec223@orange.fr

Valorisation de déchets inertes

### SGSE Environnement

- Lieu-dit Belcourt  
97122 BAIE-MAHAULT
- 0690 14 02 40
- sgse.antilles@gmail.com
- www.sgse.fr

Collecte et transport de déchets non dangereux. Fourniture de bennes

### SGSGM Environnement

- Impasse Lavoisier - ZI Jarry  
97122 BAIE-MAHAULT
- 0590 26 96 63
- sgsgm.environnement@orange.fr

Collecte et transport de déchets non dangereux. Fourniture de bennes

\*Source : ADEME Guadeloupe

### SGTP

- 9, lot via verte  
Voie verte - ZI Jarry  
97122 BAIE-MAHAULT
- 0590 41 91 90 / 0590 91 33 76
- cl.sgtp@orange.fr

Collecte, transport et valorisation de déchets inertes (plateforme mobile)

### Sita Esperance

- Lieu dit Espérance  
97115 SAINTE-ROSE
- 0590 83 36 20 / 0590 57 10 69
- royan.lissmie@suez.com
- www.energipole-group.com/  
sita-esperance-guadeloupe

Centre de tri et regroupement de DEEE

### Sita Verde

- Rue Brissac Gardel  
97160 LE MOULE
- 0590 23 15 40

Installation de compostage de déchets verts

### SNR

- 1381, rue Henri Becquerel  
97122 BAIE-MAHAULT
- 0590 38 11 95 / 0590 38 11 95
- amsnr@hotmail.fr
- www.snr971.com

Collecte et transport de déchets dangereux et non dangereux. Centre VHU. Centre de regroupement de déchets métalliques

### Solutions déchets

- ZAC de Damencourt  
5, rés. Embruns  
97160 LE MOULE
- 0590 21 51 64 / 0690 20 51 64

Collecte et transport de déchets non dangereux. Fourniture de bennes

### Sopharma

- ZAC de Moudong Centre  
97122 BAIE-MAHAULT
- 0590 32 06 25 / 0590 32 06 39
- franck.bourgeois@sopharma-guadeloupe.com
- www.sopharma-guadeloupe.com

Grossiste répartiteur de médicament. Fourniture de bennes

### Sorecta

- Route de Delair  
97180 SAINTE-ANNE
- 0590 85 08 93

Installation de Stockage de Déchets Inertes

### Sotradom

- Lot Petit Acajou  
97139 ABYMES
- 0590 21 03 29

Travaux de désamiantage

### SOS-Batteries

- 66, rue de la source - ZI JARRY  
97122 BAIE-MAHAULT
- 0590 04 20 06
- sosbatteries@gmail.com

Régénération de batteries

## T

### TDA Traitement des Déchets Automobiles

- Imm. Californi  
16, ZAC Moudong Sud  
97122 BAIE-MAHAULT
- 0590 60 10 24
- tdaguadeloupe@orange.fr
- www.tdaguadeloupe.com

Éco-organisme agréé pour les VHU, batteries et pneus

### Tsa Sogedex

- Dugazon  
97139 ABYMES
- 0590 90 07 07 / 0590 91 45 95
- guadeloupe@tsa-sogedex.com
- www.tsa-sogedex.com

Travaux de désamiantage

## U

### Ubipharm

- Route de la Chapelle - ZI Jarry  
97122 BAIE-MAHAULT
- 0590 32 60 14 / 0590 26 11 05
- www.ubipharm-guadeloupe.com

Grossiste répartiteur de médicament. Fourniture de bennes

## V

### Valdella

- 11, rue Heinrich  
92100 BOULOGNE-BILLAN COURT
- 0146 05 97 60
- contact@valdella.org
- www.valdella.org

Éco-organisme pour les déchets d'éléments d'ameublement

### Valoreg

- 9, lot via verte  
Voie verte - ZI Jarry  
97122 BAIE-MAHAULT
- 0590 41 91 90 / 0590 91 33 76
- cl.sgtp@orange.fr

Centre de regroupement de déchets métalliques

## LES ECO-ORGANISMES GUADELOUPE

\*Source : ADEME Guadeloupe

- **Agrivalor Guadeloupe, assure la collecte et le traitement des déchets de l'agro fourniture**
  - Contact : Stephane TADI
  - Tél. : 0590 25 17 34
  - Tadi.s@guadeloupe.chambagri.fr
- **Corepile, assure la collecte et le traitement des piles et petites batteries**
  - Contact : Christelle DIOCHOT-DESPOIS
  - Tél. : 0690 76 58 86
  - christelle.diochot@gmail.com
- **Ecologic, assure la collecte et le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)**
  - Contact : Christelle DIOCHOT-DESPOIS
  - Tél. : 0690 76 58 86
  - christelle.diochot@gmail.com
- **Eco-Systèmes, assure la collecte et le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)**
  - Contact : Christelle DIOCHOT-DESPOIS
  - Tél. : 0690 76 58 86
  - christelle.diochot@gmail.com
- **Recylum, assure la collecte et le traitement des lampes et des équipements électriques professionnels (DEEE)**
  - Contact : Christelle DIOCHOT-DESPOIS
  - Tél. : 0690 76 58 86
  - christelle.diochot@gmail.com
- **PV Cycle, assure la collecte et le traitement des panneaux photovoltaïques**
  - Contact : Christelle DIOCHOT-DESPOIS
  - Tél. : 0690 76 58 86
  - christelle.diochot@gmail.com
- **TDA, assure la collecte et le traitement des déchets automobiles (batteries et pneus)**
  - Contact : Loïc HERENGER
  - Tél. : 0590 601024
  - tdaguadeloupe@orange.fr
- **Valdelia, assure la collecte et le traitement des déchets d'éléments d'ameublement**
  - Florence de Mengin Fondragon
  - Tél. : 0146 05 97 60
  - florence.demengin@valdelia.org
- **Cyclamed, assure la collecte et le traitement des MNUdes particuliers**
  - Pas de contact local
  - Tél. : 0153 70 02 70
  - cyclamed@wanadoo.fr
- **Citeo, assure la collecte et le traitement des emballages et papiers imprimés**
  - Pas de contact local
  - Tél. : 0181 69 06 00
  - contact@citeo.com

## Avec le concours | Des Membres de la CERC GUADELOUPE



## Avec le concours | Des partenaires de la CERC GUADELOUPE



## Coordonnées | CERC GUADELOUPE

### CELLULE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE DE LA CONSTRUCTION

117 Impasse Emile DESSOUT – Jarry 97122 BAIE-MAHAULT

tél. : 0590 32 12 09 | e-mail : [contact@cerc-guadeloupe.fr](mailto:contact@cerc-guadeloupe.fr)

Site internet : [www.cerc-guadeloupe.com](http://www.cerc-guadeloupe.com)